

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES
DU VAL DE LOIRE



**DÉPÔT DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE RÉVISION DU PLU DE
MESSAS**

Je soussignée, Pauline MARTIN, Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, certifie que le dossier d'enquête publique, relatif à la révision du PLU de Messas, prescrite par l'arrêté n° en date du 15 décembre 2022, a été déposé en mairie de Meung-sur-Loire et de Messas le 02 janvier 2023, après les publications régulières.

Le dossier d'enquête publique est resté à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique, du 02 janvier au 31 janvier 2023 jusqu'à 18h00.

Fait à Meung-sur-Loire, le 16 / 02 / 2023

Le Président de la
Communauté de Communes
Des Terres du Val de Loire

Pauline MARTIN

